



Cirqu'OUI zine

Journal d'information de l'association Cirqu'OUI
Trimestriel – Juillet N°6

>>Edito

par Béatrice Ray, présidente du Cirqu'Oui

Humeur du Zine ? Vacances me direz vous! Alors là, pas sur.

Certains disent qu'une ONG fait des activités en fonction des subventions obtenues alors qu'une ASI fait des activités et cherche à les financer. Quiz nous sommes ? ... ASI et c'est pas mal, non ?

Inspirez, Soufflez.

Les actions écoulées et à venir des cirqu'ouités. Ici, on remercie ceux qui nous aident de façon visible ou invisible, on partage avec ceux qui ne sont pas ou plus sur le terrain avec nous.

Mais quel terrain ? Nous sommes partout. Individuellement en France ou ailleurs, en témoignant de ce que nous faisons ou en participant à un stand associatif ou bien de manière organisée par équipe via un évènement : une expo, un concert –où ça, où ça ? – ou bien encore tous ensemble pour le festival Cirqu'oui (cette année à Monteton). Chapeau, à la cinquantaine de bénévoles mobilisée auprès des 500 entrées ayant bravées le froid.

Tout ceci est permis parce que nous avons une structure qui tente de valoriser ce que VOUS faites ou avez fait.

Alors, pour faire vivre notre asso pour vous et par vous, donnons nous rendez-vous le 2 octobre en Périgord pour se parler : entre nous et pas par la télé (on est passé à M6) ou par rencontre auprès de professionnels (Cirqu'oui est au jury de la licence pro de Bordeaux).

Cirqu'ouités d'avant, de maintenant que vous soyez ici ou ailleurs, on pense à vous, alors faites nous partager, de l'Afrique à l'Inde, en passant par le Maroc ou l'Albanie et la France dans tous les sens, ce que vous vivez pour que l'esprit du Cirqu'oui i.e **rencontre avec l'autre** se concrétise dans du sens collectif, humain et solidaire Allo allo ! ON sss'écoute heu... ici on se lit !!

>>>Beatrice@cirquoui.org

SOMMAIRE

>> Dossier... Les Roms : les peuples du voyage

>>Cap sur... La vie associative !

>> Ca se passe près de chez vous... Folie à la Filolie

Ont participé à ce numéro :
Marianne, David, Sybille , Béa, Clara, Gaëlle...

>>> Plus d'info sur :

www.cirquoui.org

>> Cap sur...

La vie associative !

C'est sur mon expérience associative, dans Cirqu'oui mais aussi ailleurs, et également sur l'expérience d'autres, notamment d'Olivia MARTIN et Anaïs JOUANARD – qui seront ici citées, respectivement nos Chef de projet et Responsable pédagogique du projet Balkans 2004, que je me suis appuyé pour vous parler de la "vie associative", pour revenir sur les bases de cette vie collective et démocratique. Essentiel de s'y arrêter à quelques semaines de notre AG !

Cirqu'oui évolue, grandit, s'ouvre de plus en plus et il est essentiel que notre association ne perde pas sa dimension associative, sa dimension collective.

C'est aussi sur la base de cette même réflexion que nous avons lancé l'idée des journées festives des 2 et 3 octobre 2004, à la-quelle nous allons inviter l'ensemble des personnes qui ont contribué et contribuent encore à faire vivre Cirqu'oui pour, d'une part une journée festive et, d'autre part notre Assemblée Générale ordinaire de fin d'année.

Un groupe de personnes...

Une association est un groupement de personnes réunies dans un intérêt commun. Cette définition a plusieurs implications. D'abord l'association regroupe des personnes. Cela signifie que l'association est construite sur la base d'individus aux expériences, aux passés, présents et avenir différents. L'association est une agrégation de personnalités diverses qui apprennent à travailler ensemble, qui y prennent plaisir et qui échangent et s'enrichissent continuellement les uns les autres. Chacun a sa propre sensibilité, chacun réagit différemment mais chacun doit prendre le temps de comprendre l'autre, de l'accepter tel qu'il est. Comme bien d'autres associations et peut-être même d'avantage, l'association Cirqu'oui s'est toujours voulue ouverte à tous, elle est sans nul doute un haut lieu d'apprentissage de l'interculturalité, et il tient à chacun d'entre nous de faire qu'elle le reste.

Par ailleurs, une association peut se composer de plusieurs types de personnes : des salariés, des élus ou cadres associatifs, des bénévoles adhérents ou non, etc. Toutes ces personnes vont travailler ensemble dans un but commun mais auront des statuts différents, ce qui implique des droits et obligations différents. Ainsi, les salariés sont là pour assurer la permanence de la structure, de l'ossature de l'association et notamment améliorer son efficacité comme son effectivité ou sa lisibilité. Ils sont au service de l'association et non au service des individualités qui appartiennent au groupe associatif. Ils ont des rôles bien

Les peuples du voyage...

Nombreux sont les termes utilisés pour désigner ceux qu'en Albanie, on appelle les Roms. Il sont selon les pays et les époques aussi nommés tsiganes, manouches, bohémiens, gens du voyage ou encore gitans. Pour y voir un peu plus clair...

Si Rom et Manouche sont directement d'origine indienne et signifient "homme", Bohémien est issu de l'Empereur d'Allemagne Sigismond qui accorda une sorte de recommandation et de protection à une communauté de Bohême au début du XVe siècle. Quant à Gitans ou Gypsies en Angleterre ou Gitanos en espagnol, ces vocables dérivent "d'Égyptiens", nom qui fut accordé aux nomades qui ont habité des zones fertiles surnommées "la petite Égypte" en Grèce. La population tzigane se divise en trois grands groupes : les Gitans ou Kalé (langue *kaló*), principalement en Espagne, les Rom (langue *romani*), en Europe centrale et de l'est, et les Manouches ou Sintin (langue *sinto*) en Allemagne, France et Italie. Mais la tendance actuelle veut que l'on emploie désormais le double vocable de Rom – ou Roma – et de Tzigane. Cela va dans le sens des organisations tziganes elles-mêmes et c'est la dénomination retenue par diverses organisations internationales comme le Conseil de l'Europe qui ajoute cependant le terme "voyageur" pour y associer les nomades d'origine différente mais qui sont confrontés aux mêmes difficultés puisqu'en effet, ces peuples ont dû affronter de nombreuses mesures d'expulsion pendant des siècles dans divers pays, voire d'extermination comme dans l'Allemagne hitlérienne, et sont encore aujourd'hui généralement exclus des sociétés européennes, faisant l'objet de fortes discriminations.

Un peu d'histoire...

Les Tsiganes sont arrivés d'Orient au deuxième millénaire et sont installés en Europe depuis plus de dix siècles. Peuples voyageurs, ils ont quitté l'Inde entre le IXe et le XIVe siècles et se sont répandus en Europe de façon certaine au XIVe siècle, époque à partir de laquelle des témoignages de leur présence se multiplient. D'abord dans les Balkans, puis en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Europe méridionale et occidentale et enfin dans l'Europe nordique et les îles britanniques au XVe siècle, leur présence a même été signalée à partir du XVIIIe siècle en Sibérie. Leur parcours n'est retracé qu'à partir de témoignages puisque ces peuples, tous voyageurs à l'origine, n'ont pas d'archives. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que des études linguistiques permettent aux Européens de faire le lien entre leur langue et les parlers proches du sanskrit pratiqués dans le Nord-ouest du sous continent indien. Dans son étude publiée par le Conseil de l'Europe en 1994, *Roma, Tsiganes, Voyageurs*, Jean-Pierre Liégeois souligne aussi que c'est "la linguistique [qui] permet aussi, par l'examen du vocabulaire et des structures grammaticales des dialectes tziganes de différents pays, de se faire une idée des itinéraires suivis lors de migrations".

Se connaître pour se faire reconnaître...

Le problème de définition d'abord, le fait ensuite que dans certains Etats comme la France, la notion de minorité nationale ou culturelle soit ignorée dans les recensements et enfin, l'intérêt qu'ont eu certains Tsiganes à se cacher pour échapper à l'ostracisme des autorités ainsi que du reste de la population à leur égard, empêchent généralement de quantifier avec précision le nombre de Tsiganes présents en Europe. En effet, il ne s'agit pas d'une nationalité reconnue et si être nomade est un élément de définition, nombreux sont aujourd'hui les Tsiganes devenus sédentaires. C'est donc du côté de la langue, du mode de vie ou de la culture qu'il faut chercher les paramètres qui permettent de distinguer les peuples tziganes. Toujours en 1994, J.P. Liégeois estima leur population entre 7 et 8,5 millions au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe alors que la Direction générale de la cohésion sociale du Conseil de l'Europe parle de 8 à 10 millions de personnes. Conscients de leur faiblesse politique due à leur dissémination et à leur peu de poids économique, les délégués Tsiganes de 14 pays ont organisé en 1971 leur premier congrès mondial, puis n'ont eu de cesse de lutter pour être reconnus comme minorité par les instances internationales. Avec l'appui de l'Inde, leur « mère-patrie », les Roms sont parvenus en 1977 à être officiellement protégés par une résolution des Nations Unies demandant aux pays hôtes de leur accorder la totalité des droits dont jouit le reste de la popula-

> La vie associative (suite)

précis et ne doivent en aucun cas être assimilés à des "bonnes à tout faire". Les élus se sont engagés à respecter et à mettre en œuvre les orientations adoptées par l'ensemble des adhérents, ont à ce titre des responsabilités essentielles et doivent considérer leur engagement bénévole comme s'il avait signé une sorte de pacte avec l'association. C'est de ces cadres que dépend l'ensemble de la structure et ils doivent être responsables afin de remplir dûment leurs obligations. Quant aux bénévoles, ils ont à leur échelle des parcelles de représentativité de l'association et doivent également respecter leurs engagements. Pour la bonne marche de l'ensemble de l'édifice, chacun doit jouer son rôle, chacun doit aller dans le sens communément défini, chacun doit respecter l'autre, son engagement, ses choix et son travail. Tout le monde doit veiller à préserver l'image de l'association et à ne pas la détourner de son but commun. Tout le monde participe à faire vivre l'association. Être au service d'une association implique de travailler pour l'association. Pour ce faire, cette dernière va mettre à disposition des bénévoles des moyens, qu'ils soient humains, techniques ou matériels. Ces outils, souvent difficilement acquis par l'association, ne doivent pas être conçus comme appartenant aux individus ni même au groupe. Propriété de l'association, ils doivent être respectés et utilisés qu'aux seules fins associatives. Si les membres de l'association participent, chacun à son échelle, aux activités associatives, en retour l'association ne doit rien à ses bénévoles. Le travail bénévole est gratuit, ne suppose aucune contrepartie matérielle et quand l'association organise des activités, les bénévoles, y compris ceux qui ont activement œuvré pour leur mise en place, n'ont aucun droit particulier. Ce que l'association apporte est ailleurs ; il s'agit d'une expérience collective inédite, d'un apprentissage de la citoyenneté et de la participation à la vie sociale, d'une expérience professionnelle qui pourra être valorisée, etc. Bref, rien de matériel !

>> Dossier (suite)

tion. Deux ans plus tard, l'ONU accorda un statut consultatif à l'Union des Rom. Mais leur statut, au sein des Etats dans lesquels ils se sont sédentarisés, reste souvent flou et ne leur permet pas de jouir pleinement des droits et libertés reconnus aux autres citoyens. De plus, la discrimination dont ils sont victimes les empêche souvent de travailler, d'aller à l'école, de participer à la vie publique locale comme nationale, etc. Par conséquent, ils vivent généralement dans des camps et dans une pauvreté extrême.

>> **A suivre, un point sur la situation des Roms en Albanie...**

>> Par David Gibergues

>> *Ca se passe près de chez vous...*

☞ **La folie Cirqu'oui... à la Filolie ! !**

En cette fin d'année scolaire, longue, éprouvante, remplie d'événements, il est grand temps de.....penser à la rentrée !

Quoi de mieux pour préparer toutes les nouvelles aventures qui nous attendent, que de tous se retrouver dans un nouveau coin de verdure Pétrorcorienne ? Quoi de mieux pour tous se mobiliser que de passer un moment festif, rempli d'émotions avec des artistes de qualité ?



chateau de la filolie

Quoi de mieux pour unir toutes les énergies cirquouitées, que de se retrouver les 2 et 3 octobre 2004 à Thiviers avec le retour de la 5^{ème} épopée Cirqu'oui dans les Balkans et participer à THE ASSEMBLEE GENERALE ?

Le mieux est que toutes les personnes ayant œuvré un moment de leur vie pour le Cirqu'oui se retrouvent toutes ensemble, pour apporter la folie Cirqu'oui sur la Filolie !

☞ **Rencontre du 17 juin :**

Etre jeunes engagés en solidarité internationale :

quelle voie de professionnalisation ?

Cette rencontre était destinée aux professionnels en relation avec la SI et/ou la jeunesse. Il y avait au programme des interventions de professionnels d'Animafac, du RADS (Réseau Aquitain de Développement de SI), de l'AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) et de Cirqu'oui, des débats et LE verre de l'amitié. Les objectifs étaient de rencontrer les acteurs qui ont un lien avec la jeunesse sur le territoire, de proposer un panorama d'outil d'engagement citoyen dont l'exemple de Cirqu'oui, d'engager des pistes de partenariats et de mobilisation en réseau. Nous étions contents et fiers d'avoir au moins 8 professionnels présents, ce qui est pas mal pour la Dordogne ! Nous étions 15 au total, ce qui a permis un bon échange. Les débats, coulaient parfois de sources et d'autres fois passaient d'un sujet à l'autre. Heureusement M. Desmesure était là pour rétablir les choses.

Il y a eu pleins d'informations intéressantes tels que la Validation des Acquis d'Expérience, l'ECTS (unité de crédits universitaire) qui valorise le bénévolat, le Service Volontaire Européen... Pour en savoir plus, un bilan est disponible au Cirqu'oui. Celle-ci a pu se faire connaître un peu, et tout le monde a pris au moins un numéro de tel et/ou une adresse de quelqu'un pendant le verre de l'amitié, ce qui signifie que tout le monde était intéressant et intéressé par le travail de partenariat en Dordogne. La rencontre a donc été très positive.

Il faut maintenant continuer à faire ce type de rencontre afin qu'il y ait un suivi d'échange d'informations et des mises en places de partenariat.

Mais aussi, maintenant que ces quelques professionnels ont échangé leurs infos, faire des rencontres avec les jeunes pour les tenir au courant de ce qui peut se faire. Comment ? Réponse dans un futur Zine !!

>> **Gaëlle Lorte**

Une nécessaire identification...

Les personnes qui ont choisi de s'investir au sein d'une association – ou tout en restant en dehors, de donner de leur temps pour une association – doivent s'identifier tous et toutes aux objets, valeurs, objectifs et orientations de l'association. On n'est jamais définitivement lié à une association : on peut tout à fait y faire un bout de chemin puis partir, voire revenir plus tard..., en la quittant par exemple lorsqu'elle adopte une position qui ne nous convient plus. En effet, la loi démocratique qui préside au fonctionnement d'une association peut parfois la conduire sur des routes que nous ne souhaitons pas emprunter et dès lors chacun reste libre de s'exprimer, de défendre ses opinions, ou encore de partir.

Des droits et des obligations...

Toutefois, appartenir à un groupe implique des droits et des obligations. On a ainsi le droit de voter lors des assemblées générales pour élire des représentants qui ensuite mettront en œuvre la politique générale elle-aussi votée par les membres de l'association, le droit de s'exprimer, le droit de ne pas être d'accord, le droit de partir, etc. Mais l'association est vivante et elle demande à chacun un investissement, un engagement qui devra être tenu. On a donc aussi des obligations. S'engager, même lorsque l'on est bénévole, voter, lors de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration d'une association, a de lourdes conséquences. Par exemple, choisir d'embaucher des salariés ou de recevoir des subventions publiques nécessite sérieux et responsabilité. Comme nous le rappellent Olivia et Anaïs, nos partenaires "attendent de nous un minimum de sérieux". Toute décision engage l'association à moyen voire long terme ; il faudra tenir compte dès lors qu'il faudra réfléchir à de nouveaux projets. La difficulté réside dans la conciliation entre bénévolat et responsabilisation, dans le fait que les bénévoles, ceux qui font sans être contraint et gratuitement, ont d'autres activités, notamment une vie professionnelle ou des études à suivre. Cela a des répercussions sur leur engagement et rend la gestion associative délicate. Il faut que chaque bénévole comprenne qu'il est un maillon essentiel dans le projet associatif et qu'il ne faut surtout pas prendre à la légère ses responsabilités associatives parce

>> Cap sur... La vie associative !

que nous sommes, lorsque nous appartenons à une association, tous et toutes non plus des individus mais un groupe, parce que nous devons en conséquence penser collectif et non plus individuel, parce que d'autres dépendent de nous. Ainsi, "chacun d'entre vous est indispensable au bon fonctionnement de notre action commune. Ne pensons plus individuel mais collectif !".

Etre bénévole ce n'est pas être contraint de faire parce que personne ne peut obliger quelqu'un à s'investir dans une association. Mais c'est le bénévole qui en choisissant volontairement de s'engager dans une association prend des responsabilités et s'auto-contraint. Quand un cadre associatif, un salarié, un responsable de projet est confronté à des bénévoles qui bien qu'engagés volontairement n'assument pas leurs responsabilités, Olivia et Anais s'interroge : "Comment vous faire réagir sans vous vexer ? Comment vous houspiller sans vous décourager ? Comment s'assurer que tout soit fait sans avoir à rabâcher toujours les mêmes choses ?". "Bien sûr, nous avons tous des obligations et de bonnes raisons ; la question n'est pas là... [...]. Nous ne voulons surtout pas de justifications". Pas de justifications évidemment, mais chacun doit de lui-même respecter ses engagements ; chacun se retrouvera confronté aux autres et surtout à lui-même. Même s'il existe bien entendu des souplesses du fait d'obligations personnelles, chacun doit penser à prévenir de ses impossibilités pour que l'association s'organise différemment et que les activités ne soient pas bloquées. Chacun est indispensable mais heureusement, nul n'est irremplaçable dans une association.

Vers un but commun...

Une association n'est pas une fin en soi, elle est là pour défendre un projet, poursuivre un objectif commun et "ce projet est avant tout le vôtre". Le projet associatif n'appartient à personne en particulier, il est porté par le collectif. Il n'est nullement la somme des intérêts de chacun, il a une finalité propre, indépendante des uns et des autres. Loin d'être figé, il peut par ailleurs évoluer, changer, vivre au grès des volontés nouvelles ou des opportunités. Si le projet ne reçoit plus l'adhésion de ses composantes individuelles, il n'a plus de raison d'être, et doit soit se réformer, soit disparaître car une association n'a pas lieu d'exister si personne ne s'y reconnaît. Comment ne pas terminer cette réflexion ouverte sur une dernière citation d'Olivia et Anais... "Alors, Cirqu'oui ou bien ??????"



Anais et Lolli - projet circuper femijet

>> Par David GIBERGUES

>> Flashback! >> Flashback! >> Flashback ! >>

« J'ai rejoint Cirqu'oui la première fois pour aider à l'organisation du festival de Monteton. Je n'attendais rien, ne sachant pas qui j'allais y trouver et quelles étaient les motivations concrètes des cirquouités. Et bien je peux vous dire qu'ils m'ont fait du bien au cœur, ils m'ont rassuré : il existe des gens qui ont des convictions, des envies pour le monde et qui se donnent les moyens d'agir par de jolies actions. J'ai été heureuse de voir qu'on pouvait travailler et rire ensemble tout en s'accordant pour que tout soit sur pied. Certains ont fourni un travail énorme et je les en remercie. Bénévoles, artistes et festivaliers pendant 3 jours, le sourire à la bouche, ils se sont rencontrés et même si je n'ai gardé que le bon côté, n'est ce pas la meilleure chose à retenir : les sourires ? Merci aux jolies filles avec qui j'ai passé cette super semaine de préparation. Sans le savoir, elles m'ont redonné espoir. De grands enfants qui partagent, j'adore ça. »

>> **Jamila toun trauré dit Clara Pertuis.**

>> En Bref!

☞ **Merci à...M.Rousseau !**

Le Cirqu'Oui, c'est 32 adhérents, mais c'est aussi tous ceux qui, dans l'ombre, agissent pour nous aider. Aujourd'hui, nous rendons hommage à M. Rousseau, expert-comptable. La structuration de l'association, menée sans interruption depuis 3 ans, a nécessité de mettre en place un suivi comptable efficace et accessible à tous. Grâce à son soutien, nous avons pu ajouter au suivi analytique un traitement de la comptabilité répondant aux exigences du plan comptable associatif. Surtout, son travail d'expertise bénévole (bilans et comptes de résultat) nous permet d'augmenter notre crédibilité auprès de nos partenaires...



☞ **Avis à la population Cirqu'oui !**

Cirqu'ouisms, Cirqu'ouismmes
Ceci est un appel à toutes les bonnes volontés (que vous êtes tous, n'en doutons pas) dévouées et motivées pour faire vivre le Cirqu'oui en France au travers d'interventions et d'animations Cirqu'oui dans les écoles, structures sociales et centres de vacances. Nous avons besoin d'animateurs pratiquant les arts du cirque (et nombreux sont-ils !!) et connaissant le Cirqu'oui pour pouvoir en parler et le faire vivre. Alors faites vous connaître auprès du bureau central, à Périgueux city

